



Carré Vert
45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS- PERRET

IDEMIA Identity & Security France

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

IDEMIA Identity & Security France

Société par actions simplifiée
440 305 282 RCS Nanterre

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société IDEMIA Identity & Security France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société IDEMIA Identity & Security France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué au paragraphe 3.1 « Chiffre d'affaires », de l'annexe aux comptes annuels, certains contrats long terme sont comptabilisés au moyen de la méthode d'avancement par les coûts. Le chiffre d'affaires et le résultat de

ces contrats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les responsables de projet sous le contrôle de la direction générale, selon les procédures du groupe. Nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses sous-tendant la détermination des données à terminaison et du pourcentage d'avancement.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois- Perret, le 17 juin 2025

DocuSigned by:
Jessica Cluzeau
685E54E8974E4B6...
Jessica Cluzeau

Associée



IDEMIA IDENTITY & SECURITY FRANCE SAS

(la « Société »)

ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN	4
NOTE 1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE	6
1.1. REORGANISATION DU GROUPE IDEMIA	6
1.2. CESSION DE TITRES DE PARTICIPATION	6
1.3. OPERATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES	6
1.4. CHANGEMENT D’OUTIL INFORMATIQUE	6
NOTE 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
2.1. BASE DE PREPARATION	7
2.2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
NOTE 3 – DONNEES LIEES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	7
3.1. CHIFFRE D’AFFAIRES	7
3.2. CREANCES D’EXPLOITATION	9
3.3. STOCKS ET EN-COURS	11
3.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	12
3.5. DONNEES LIEES AU PERSONNEL	13
3.6. DETTES D’EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES	14
3.7. PROVISIONS	16
3.8. IMMOBILISATIONS	17
3.9. RESULTAT EXCEPTIONNEL	23
NOTE 4 – DONNEES LIEES AU FINANCEMENT	23
4.1. ENDETTEMENT FINANCIER	23
4.2. RESULTAT FINANCIER	24
4.3. POLITIQUE DE COUVERTURE	24
NOTE 5 – DONNEES LIEES AUX IMPOTS SUR LE RESULTAT	25
5.1. INTEGRATION FISCALE	25
5.2. VENTILATION DE L’IMPOT	25
5.3. ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D’IMPOT	25
NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES	26
NOTE 7 – PARTIES LIEES	27
7.1. OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES	27
7.2. TRANSACTIONS AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D’ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	27
NOTE 8 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN	27
8.1. ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	27
8.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS	27
NOTE 9 – AUTRES INFORMATIONS	27
9.1. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	28
9.2. ENTITE CONSOLIDANTE	28
NOTE 10 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	28

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Production vendue de biens		362 347	388 266
Production vendue de services		199 185	114 686
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3.1	561 532	502 951
Production stockée		49 922	43 957
Production immobilisée		20 396	23 078
Subventions d'exploitation		531	1 191
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts de charges		24 808	25 198
Autres produits		1 488	42 886
PRODUITS D'EXPLOITATION		658 677	639 262
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		3 057	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements		135 893	138 645
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		37 517	47 689
Autres achats et charges externes		280 212	227 294
Impôts, taxes et versements assimilés		7 727	6 623
Salaires et traitements	3.5	102 078	99 389
Charges sociales	3.5	48 088	44 217
Dotations d'exploitation:			
Sur immobilisations: dotations aux amortissements		12 904	17 745
Sur immobilisations: dotations aux dépréciations		-	-
Sur actif circulant: dotations aux dépréciations		29 778	7 658
Dotations aux provisions		15 664	13 233
Autres charges		5 303	18 054
CHARGES D'EXPLOITATION		678 222	620 546
RESULTAT D'EXPLOITATION		-19 545	18 716
Produits financiers de participations		6 668	21 051
Autres intérêts et produits assimilés		28 698	6 500
Reprises financières sur provisions		28 287	94
Différences positives de change		15 205	3 506
PRODUITS FINANCIERS		78 858	31 151
Dotations financières aux amortissements et provisions		12 986	28 122
Intérêts et charges assimilées		1 910	872
Différences négatives de change		9 847	4 503
CHARGES FINANCIERES		24 742	33 496
RESULTAT FINANCIER	4.2	54 116	-2 345
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		34 571	16 371
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		45 075	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		821 692	13 474
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		62 622	4 869
PRODUITS EXCEPTIONNELS		929 389	18 343
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		44 193	3 069
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		376 595	2 071
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		4 899	8 663
CHARGES EXCEPTIONNELLES		425 686	13 803
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3.9	503 703	4 540
Participation des salariés		388	0
Impôts sur les bénéfices	5.2	12 077	3 801
RESULTAT NET		525 809	17 110

BILAN

A. Bilan actif

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2024	31 décembre 2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.8.1		
Frais d'établissement		-	-
Frais de développement		4 071	12 528
Concessions, brevets et droits similaires		40 117	2 896
Fonds commercial		136	-
Immobilisations incorporelles en cours		24 568	32 249
Autres immobilisations incorporelles		-	5 113
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.8.2		
Terrains		-	-
Constructions		483	4 024
Installations techniques, mat. et outillage		15 533	738
Autres immobilisations corporelles		1 195	1 538
Immobilisations en cours		5 318	5 906
Avances et acomptes		-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.8.3		
Participations		142 097	350 321
Créances rattachées à des participations		10 071	2 166
Autres titres immobilisés		-	-
Prêts		1 899	5 082
Autres immobilisations financières		591	4 951
ACTIF IMMOBILISE		246 077	427 512
STOCKS ET EN-COURS	3.3		
Matières premières, approvisionnements		7 953	9 386
En-cours de production de biens		619	574
En-cours de production de services		985	-
Produits intermédiaires et finis		25 935	20 702
Marchandises		36	32
CREANCES	3.2		
Créances clients et comptes rattachés	3.2.1	153 457	244 748
Autres créances	3.2.2	188 770	173 149
Avances, acomptes versés sur commandes	3.2.1	3 092	7 691
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE			
Valeurs mobilières de placement		4	0
Disponibilités	4.1.1	23 778	14 092
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance	3.2.5	4 631	2 192
ACTIF CIRCULANT		409 260	472 567
Frais d'émission d'emprunts à étaler		-	-
Primes de remboursement des obligations		-	-
Ecarts de conversion actif		2 618	3 284
TOTAL DE L'ACTIF		657 956	903 363

Bilan passif

(en milliers d'euros)	Note	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Capital social ou individuel		47 022	517 242
Primes d'émission, de fusion, d'apport		221 394	-
Réserve légale		4 702	17 299
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		-	17 782
Résultat de l'exercice		525 809	17 110
Acompte sur dividendes		-416 252	-
Subventions d'investissement		-	111
Provisions réglementées		70	5 604
CAPITAUX PROPRES	6	382 745	575 148
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
AUTRES FONDS PROPRES		-	-
Provisions pour risques		12 863	34 922
Provisions pour charges		13 114	18 949
PROVISIONS	3.7	25 977	53 871
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4.1.1	-	247
Emprunts et dettes financières divers	4.1.1	18 403	11 565
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3.6.1	15 542	25 491
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.6.1	66 728	120 245
Dettes fiscales et sociales	3.6.1	38 096	59 462
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.6.1	407	117
Autres dettes	3.6.1	82 889	14 892
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance	3.6.4	21 293	41 355
DETTES		243 359	273 373
Ecarts de conversion passif		5 875	971
TOTAL DU PASSIF		657 956	903 363

NOTE 1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE

1.1. REORGANISATION DU GROUPE IDEMIA

Fin 2023, le Groupe IDEMIA a annoncé de nouvelles orientations stratégiques conduisant à une évolution de son organisation opérationnelle. Le 2 février 2024, le groupe a ainsi mis en œuvre sa nouvelle organisation. Effective depuis le 2 janvier 2024, cette restructuration a conduit à la création de trois divisions :

- IDEMIA Secure Transactions (IST),
- IDEMIA Public Security (IPS),
- IDEMIA Smart Identity (ISI)

Le Groupe IDEMIA a ainsi engagé depuis début 2024 une réorganisation afin d'aligner sa structure juridique sur son modèle opérationnel par activité. Cette réorganisation engagée depuis début 2024 permet d'aligner les structures juridiques sur le modèle opérationnel par activité et de créer des chaînes de détentions cohérentes.

Cette nouvelle réorganisation en trois divisions s'est concrétisée le 31 décembre 2024 par les transferts d'activités IPS et ISI existantes chez IDEMIA France à IDEMIA Identity & Security via la Convention Successeur (pour l'activité IPS) et via la cession fonds commerce (pour l'activité ISI).

Par ailleurs, IDEMIA Identity & Security a cédé l'activité IST à IDEMIA France via une cession de fonds commerce.

En outre, en date du 31 décembre 2024, IDEMIA Identity & Security a transmis IDEMIA Public Security ses activités IPS à travers un apport partiel d'actif d'une branche complète d'activité.

1.2. CESSION DE TITRES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice, la société a procédé à la vente des titres de certaines de ses participations, et notamment les titres de IDEMIA Germany GmbH qui a dégagé une plus-value de 426 millions d'euros.

1.3. OPERATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES

Durant l'exercice 2024, plusieurs opérations ont affecté les capitaux propres, et notamment une réduction de capital, des distributions de réserves et de primes d'émission ainsi qu'un acompte sur dividendes. Le détail de ces opérations figure dans la note 6 « Capitaux Propres ».

1.4. CHANGEMENT D'OUTIL INFORMATIQUE

Au cours de l'exercice, la société a réalisé une migration informatique dans un nouvel ERP : Microsoft Dynamics 365.

NOTE 2 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. BASE DE PREPARATION

Les comptes sociaux au 31 décembre 2024 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements de l'ANC le modifiant.

Le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2024 ont été établis dans le respect des principes de prudence et conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et de l'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration de ces comptes annuels 2024 sont identiques à ceux de l'exercice 2023.

Les états financiers de la Société sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17 juin 2025 par le Président.

2.2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables sur lesquelles sont basés les comptes sociaux de la Société sont explicitées dans les notes aux états financiers de ce rapport.

Dans chacune des notes de ce rapport, les méthodes comptables appliquées par la Société sont identifiables par un encadré sur fond coloré.

2.2.1. Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2024.

NOTE 3 – DONNEES LIEES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

3.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes de produits ordinaires

Le revenu des ventes de produits ordinaires est comptabilisé quand le Groupe transfère à l'acheteur les risques et avantages inhérents à la propriété des produits.

Prestations de services / Contrats de construction

Des revenus de contrats de développement et de prestations de services sont réalisés par tous les segments d'activité de la Société dès lors qu'ils ne correspondent pas à des ventes de produits (voir ci-

dessus) mais à l'exécution de projets complexes clés-en-main, en particulier lorsqu'ils concernent le développement de solutions logicielles sur mesure.

Le revenu de ces contrats est reconnu en fonction du degré d'avancement, à condition que l'issue finale du contrat (et en particulier la marge attendue) puisse être estimée de façon fiable.

La méthode retenue pour calculer le degré d'avancement est déterminée en fonction de la nature et du risque spécifique de chaque contrat de façon à refléter l'avancement effectif du projet. Le degré d'avancement est déterminé au pourcentage des coûts à date par rapport au coût complet du projet.

La marge à terminaison des contrats long terme est estimée sur la base d'analyses de coûts et de produits à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Durant l'exécution du contrat, le chiffre d'affaires est constitué des coûts encourus et de la marge reconnue à hauteur du pourcentage d'avancement.

Lorsque l'issue finale du contrat ne peut être estimée de façon fiable, les revenus ne sont reconnus qu'à concurrence des coûts encourus et jugés recouvrables. Les coûts des contrats incluent alors :

- les achats de matériels, les études sous-traitées, le coût des marchés et des diverses prestations rattachées directement au contrat
- les coûts des heures du personnel directement affectés au contrat, y compris les charges sociales, valorisées avec les charges d'exploitation à l'exclusion notamment du coût commercial, du coût de recherche et de développement et de la charge éventuelle de sous-activité
- le cas échéant, les autres coûts, spécifiquement facturables aux clients tels que spécifiés dans les clauses contractuelles.

Les coûts des contrats ne comprennent pas de frais financiers.

Le chiffre d'affaires à terminaison d'un contrat comprend :

- le prix de vente initial ;
- les revenus générés suite à des avenants, réclamations, incitations et modifications au contrat s'ils peuvent être mesurés de façon fiable et s'il est hautement probable qu'ils seront acceptés par les clients.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité dès qu'elle est identifiée.

3.1.1 Chiffre d'affaires par secteur d'activité

Le chiffre d'affaires de la Société par secteur d'activité se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Secure Enterprise Transactions	24 628	6 097
Government solutions		496 854
Idemia Public Security sans Road Safety	200 867	
Idemia Public Security - Road Safety	73 012	
Idemia Smart Identity	263 025	
CHIFFRE D'AFFAIRES	561 532	502 951

3.1.2 Chiffre d'affaires par nature de revenu

Le chiffre d'affaires de la Société par nature de revenu se présente comme suit à la date de clôture :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Produits	362 347	346 991
Services	175 389	111 743
Solutions & Systems	23 796	44 217
CHIFFRE D'AFFAIRES	561 532	502 951

3.1.3 Chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires de la Société en fonction de la localisation géographique de ses clients se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	En milliers d'euros	En %	En milliers d'euros	En %
France	86 274	15%	71 241	14%
Europe (hors France)	100 565	18%	87 061	17%
Amériques	166 060	30%	173 100	34%
Asie	81 134	14%	54 471	11%
MEA*	127 499	23%	117 079	23%
CHIFFRE D'AFFAIRES	561 532	100%	502 951	100%

*MEA= Moyen-Orient, Afrique

3.2. CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît à la clôture de l'exercice que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable et qu'il existe une perte probable mais jugée réversible.

Créances en devises

Les créances en devises sont évaluées au taux de clôture, ou au taux spot de couverture (ventes ou achats à terme) le cas échéant. Les écarts de conversion, qui résultent de l'évaluation au taux de clôture pour les créances non couvertes, sont comptabilisés à l'actif (perte latente) ou au passif du bilan (gain latent).

3.2.1 Evolution des créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	1er Janvier 2024	Variation	31 décembre 2024
Avances, acomptes versés sur commandes	7 691	-4 599	3 092
Créances clients et comptes rattachés	263 309	-77 778	185 530
Autres créances	173 551	15 667	189 218
VALEURS BRUTES	444 550	-66 710	377 840
DEPRECIATIONS	-18 962	-13 559	-32 521
CREANCES D'EXPLOITATION NETTES	425 588	-80 269	345 319

La variation des dépréciations des créances se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1er Janvier 2024	Dotations	Reprises	Transferts d'activités, autres	31 décembre 2024
Avances et acomptes versés sur commandes	-				-
Créances clients et comptes rattachés	-18 561	-26 852	5 813	7 527	-32 073
Autres créances	-402	-47	0		-448
DEPRECIATIONS	-18 962	-26 899	5 813	7 527	-32 521

3.2.2 Analyse des autres créances

(en milliers d'euros)	1er Janvier 2024	Variation nette	31 décembre 2024
Créances sociales	320	-228	92
Créances fiscales	16 606	6 694	23 300
Comptes courants intragroupe	152 792	-52 109	100 684
Autres créances	3 833	61 309	65 142
AUTRES CREANCES BRUTES	173 551	15 667	189 218

La variation positive du poste « Autres créances brutes » pour 15 667 milliers d'euros s'explique principalement par deux éléments : une augmentation positive des « autres créances » de 61 309 milliers d'euros (dont une créance de 55 721 milliers d'euros envers IDEMIA France liée à la cession du fonds de commerce), et une baisse des comptes courants intragroupe de 52 109 milliers d'euros due à un remboursement partiel.

3.2.3 Echéances des créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	1 an au plus	Plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	3 092	3 092	
Créances clients et comptes rattachés	185 530	185 530	
Autres créances	189 218	189 218	
CREANCES D'EXPLOITATION BRUTES	377 840	377 840	

3.2.4 Produits à recevoir

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Créances rattachées à des participations	100	3
Prêts	-	22
Créances clients et comptes rattachés, factures à établir	72 033	89 974
Autres créances	416	219
Banques	-	-
PRODUITS A RECEVOIR	72 549	90 218

3.2.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 4 631 milliers d'euros au 31 décembre 2024 contre 2 192 milliers d'euros au 31 décembre 2023. Elles concernent principalement des contrats de maintenance.

3.3. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les travaux en cours sont évalués à leur coût de revient ou à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient des stocks de matières premières est évalué selon la méthode du FIFO. Le coût de revient des en-cours de production et des produits finis intègre le coût des matières premières, les frais de main d'œuvre et les autres coûts de production.

Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation.

Des dépréciations de stocks sont comptabilisées et évaluées selon deux méthodes :

- Statistiquement en fonction du taux de rotation des stocks et de la consommation future prévisionnelle ;
- Individuellement en fonction de la non-conformité (par exemple du stock défectueux ou dépassé technologiquement).

Les stocks et en-cours de production se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	1er Janvier 2024	Variation des stocks	Transfert d'activité	31 décembre 2024
Matières premières	14 351	1 178	-5 699	9 829
En-cours de production de biens	574	3 457	-2 272	1 759
En-cours de production de services	-	1 026	-41	985
Produits finis et semi-finis	22 507	12 454	-8 629	26 333
Marchandises	38	444	-446	36
VALEURS BRUTES	37 470	18 559	-17 087	38 942
DEPRECIATIONS	-6 776	-2 891	6 254	-3 414
STOCKS ET EN-COURS NETS	30 694	15 668	-10 833	35 528

La variation des dépréciations sur les stocks se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1er janvier 2024	Dotations	Reprises	Transfert d'activité	31 décembre 2024
Matières premières	-3 282	-1 165	29	2 543	-1 875
En-cours de production	-1 363	-1 118	0	1 341	-1 140
Produits finis et semi-finis	-2 125	-231	0	1 958	-398
Marchandises	-6	-412	6	412	0
DEPRECIATIONS	-6 776	-2 926	35	6 254	-3 414

3.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les frais de recherche et développement engagés sur les nouveaux projets sont immobilisés si les critères de capitalisation sont remplis :

- les ressources appropriées ont été allouées au projet ;
- la faisabilité technique est démontrée ;
- le projet est individualisé et le système de suivi des coûts permet de mesurer de manière fiable les dépenses relatives à ces projets ;
- il existe un marché pour ce produit, et la probabilité de rentabilité économique future du produit est jugée suffisamment avérée.

En 2024, des frais de recherche et développement ont été capitalisés pour 17 755 milliers d'euros (contre 21 569 milliers d'euros en 2023).

Sur les projets commencés avant le 1^{er} janvier 2020, les frais de recherche et développement sont comptabilisés au compte de résultat.

En 2024, les frais de recherche et développement comptabilisés en résultat s'élèvent à 54 456 milliers d'euros (contre 48 182 milliers d'euros en 2023).

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en minoration de l'impôt sur les sociétés, pour un montant de 7 781 milliers d'euros contre 3 618 milliers d'euros en 2023.

3.5. DONNEES LIEES AU PERSONNEL

3.5.1 Effectifs

L'effectif au 31 décembre 2024 se répartit ainsi par catégorie :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Ingénieurs & Cadres	1 084	1 075
Techniciens, administratifs et agents de maîtrise	119	273
Ouvriers, employés	239	87
Apprentis contrat de professionnalisation	23	26
EFFECTIF MOYEN	1 465	1 461

3.5.2 Charges de personnel

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Salaires et traitements	102 078	99 389
Charges sociales	48 088	44 217
CHARGES DE PERSONNEL	150 166	143 605

3.5.3 Provisions pour retraites et engagements assimilés

Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées dans les comptes, en provisions, au passif du bilan, en application de la méthode préférentielle, conformément à l'application de la recommandation du CNC (Rec. CNC n°2003 R.01 émise le 1er avril 2003) et de la modification du 05 novembre 2021 de la recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Les engagements de la Société en matière d'indemnités de départ en retraite ont été calculés selon la méthode rétrospective (méthode dite du P.B.O. : « Projected Benefit Obligation »).

Celle-ci repose sur une évaluation actuarielle et prend en compte les droits acquis au moment du départ en retraite, ainsi que les salaires projetés de fin de carrière. Les coûts estimés des engagements sont provisionnés à partir de la date à laquelle chaque année de service est retenue pour l'acquisition des droits à prestation. En d'autres termes les années de service rendu avant cette date par le membre du personnel n'affectent ni le montant ni l'échéance des prestations.

Les comptes annuels présentent une vision des engagements avec la reconnaissance des écarts actuariels et des coûts des services passés.

La provision figurant au bilan, qui représente la valeur actuelle des droits futurs, a été déterminée principalement avec les hypothèses suivantes :

	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation	3,40%	3,10%
Taux d'augmentation des salaires	2,2% à 4% (en fonction de l'âge)	2,2% à 4% (en fonction de l'âge)
Age de départ à la retraite	Age de taux plein Réforme Borne 2023	Age de taux plein Réforme Borne 2023
Taux de rotation	0% à 12,81% (en fonction de l'âge)	0% à 12,81% (en fonction de l'âge)

Les provisions pour engagements envers le personnel se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	1er Janvier 2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Transferts d'activités	31 décembre 2024
Retraites	17 639	3 000	-972	-	-8 073	11 595
Médailles du travail	420	24	-14	-	-245	185
Primes cadres/fidélité	626	417	-384	-	-503	157
ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL	18 685	3 441	-1 369	-	-8 821	11 937

3.6. DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Dettes en devises

Les dettes en devises sont évaluées au taux de clôture, ou au taux spot de couverture (ventes ou achats à terme) le cas échéant. Les écarts de conversion, qui résultent de l'évaluation au taux de clôture pour les dettes non couvertes, sont comptabilisés à l'actif (perte latente) ou au passif du bilan (gain latent). Une provision est constituée en cas de perte latente.

3.6.1 Détail des dettes d'exploitation et autres dettes

Les dettes d'exploitation se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dettes fournisseurs	66 728	120 245
Dettes sociales	25 799	45 517
Dettes fiscales	12 298	13 944
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 542	25 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	407	117
Autres dettes	82 889	14 892
DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES	203 663	220 206

3.6.2 Echéancier des dettes d'exploitation et autres dettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	1 an au plus	Plus d'un an
Dettes fournisseurs	66 728	66 728	
Dettes sociales	25 799	25 799	
Dettes fiscales	12 298	12 298	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 542	15 542	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	407	407	
Autres dettes	82 889	82 889	
DETTES D'EXPLOITATION ET AUTRES DETTES	203 663	203 663	

3.6.3 Charges à payer

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 246	40 747
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	269	60
Dettes fiscales et sociales	18 997	39 574
Autres dettes	255	0
CHARGES A PAYER	58 767	80 380

3.6.4 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 21 293 milliers d'euros au 31 décembre 2024 contre 41 355 milliers d'euros au 31 décembre 2023, et sont principalement liés à la comptabilisation des contrats à long-terme gérés à l'avancement des coûts, lorsque la facturation émise est supérieure à l'avancement du contrat.

3.7. PROVISIONS

Principes de base

La Société comptabilise une provision pour faire face aux obligations clairement identifiées comme dette probable, mais dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision est ainsi enregistrée dès lors que :

- il existe une obligation légale, contractuelle ou implicite à la date de clôture
- le montant peut être évalué avec une fiabilité suffisante
- il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions couvrent notamment :

- les litiges commerciaux, sociaux, fiscaux ou autres
- les garanties données aux clients
- les pertes sur contrats déficitaires
- les risques liés à la situation nette négative des filiales
- les coûts de restructuration.

Hypothèses et estimation

La Société est impliquée dans certains litiges généralement liés à ses activités courantes. La Direction de la Société, après consultation de ses avocats et conseils juridiques, détermine le montant des provisions qui doivent être constituées en fonction de son estimation des risques de pertes futures existants à chaque fin d'exercice.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement relatifs aux provisions pour risques et charges sont :

- les indemnités de fin de contrat : taux d'actualisation, taux de succès des plans
- les restructurations : nombre d'employés concernés, coût probable par employé
- les litiges (par ex. pénalités contractuelles, litiges prud'hommes, violations de propriété intellectuelle d'autrui, risques fiscaux) : hypothèses sous-jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques en fonction de la probabilité de cristallisation du risque.

Les provisions sur l'exercice 2024 s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1er Janvier 2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Transferts d'activités	écart change	Reclassement	31 décembre 2024
Provisions pour litiges	6 527	364 -	85 -	163	-	- -	5 474	1 168
Provisions pour garanties données aux clients	5 633	4 136 -	3 571 -	3 179	407	44	-	3 469
Provisions pour pertes sur marchés à terme	5 136	3 247 -	3 588 -	3 543	645	-	-	1 898
Provisions pour pertes de change	3 284	3 376 -	3 284	-	- -	758	-	2 618
Provisions pour amendes et pénalités	6 067	- -	3 585	-	63 -	50	-	2 495
Provisions pour prestation à fournir	375	-	- -	375	-	-	-	-
Provisions pour pensions, obligations similaires	18 685	3 441 -	1 369	- -	8 821 -	0	-	11 937
Provision pour restructuration	197	-	-	-	-	13	-	210
Provisions pour risque environnemental	67	-	- -	67	-	-	-	-
Autres provisions pour risques & charges	7 900	1 630 -	12 654 -	100 -	32 -	36	5 474	2 182
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	53 871	16 194 -	28 136 -	7 427 -	7 738 -	787	-	25 977

3.8. IMMOBILISATIONS

3.8.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition (prix d'achat hors taxes et frais accessoires) ou au coût de production pour les immobilisations générées en interne.

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de :

- Frais de recherche et développement
- Licences
- Marques
- Logiciels
- Fonds de commerce
- Malis de fusion

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06 à compter du 1er janvier 2016 :

- les fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté. Une dépréciation est comptabilisée dans le cas où la valeur vénale, ou la valeur d'usage si celle-ci est supérieure à la valeur vénale, est inférieure à la valeur comptable.
- les malis de fusion comptabilisée initialement en immobilisations incorporelles ont été affectés entièrement en fonds commercial.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation estimée et déduction faite, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type d'actif immobilisé	Durée (ans)
Frais de recherche et développement	2-5
Technologies	6 – 9
Licences	Durée du contrat
Logiciels	3 – 5
Mali de fusion	10 – 20

Les coûts des projets de développement de produits sont capitalisés à partir de la date à laquelle tous les critères de l'Article 212-3 du Règlement 2014-03 de l'ANC sont remplis :

- La société a l'intention d'achever le projet et les ressources appropriées ont été allouées à ce dernier ;
- La faisabilité technique est démontrée ;
- Le projet est individualisé et le système de suivi des coûts permet de mesurer de manière fiable les dépenses relatives à ces projets ;
- Il existe un marché pour ce produit, et la probabilité de rentabilité économique future du produit est jugée suffisamment avérée.
- Les coûts capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des produits, généralement comprise entre deux et cinq ans. L'amortissement commence dès que le développement est disponible pour l'activité commerciale concernée. Les coûts capitalisés font l'objet de tests de perte de valeur dès qu'il y a un indice de perte de valeur.

Les frais de recherche et les coûts de développement non-capitalisés sont comptabilisés en charges durant la période au cours de laquelle ils sont engagés (Note 3.4).

Les projets de développement capitalisés sont sous la responsabilité de chacun des deux segments d'activité du Groupe Idemia Secure Enterprise Transactions et Government Solutions. Chaque projet est soumis au test des critères de capitalisation mentionnés ci-dessus avant son démarrage et sa première comptabilisation en tant qu'actif incorporel.

Des tests qui remplissent les conditions nécessaires sont menés régulièrement pour chacun des projets. Les coûts de développement sont alloués aux projets sur la base d'un enregistrement détaillé des temps de développement dans les centres de recherche du Groupe et sur la base d'une comptabilité analytique qui fait le lien entre les temps de développement consacrés à un projet et leur valorisation.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1er janvier 2024	Acquisitions	Cessions	Tranferts d'activités, reclassement	31 décembre 2024
Frais de Recherche & Développement	44 116	13 641	-7 271	-38 101	12 385
Concessions et droits similaires	16 275	1 056	-1 056	20 570	36 844
Logiciels	14 921	-	-6 132	-1 306	7 483
Fonds commercial	-	-	-	136	136
Autres immobilisations incorporelles	19 897	-	-	-18 290	1 608
Immobilisations incorporelles en cours	32 250	15 749	-12 243	-11 188	24 568
VALEURS BRUTES	127 459	30 446	-26 702	-48 179	83 023

(en milliers d'euros)	1er janvier 2024	Dotations	Reprises	Tranferts d'activités, reclassement	31 décembre 2024
Frais de Recherche & Développement	-31 587	-7 658	5 260	25 671	-8 314
Concessions et droits similaires	-16 215	-648	648	13 643	-2 572
Logiciels	-12 035	-101	5 434	5 062	-1 639
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-14 785	-2 321	499	15 000	-1 608
AMORTISSEMENTS	-74 621	-10 727	11 840	59 376	-14 132

(en milliers d'euros)	1er janvier 2024	Dotations	Reprises	Reclassements	31 décembre 2024
Concessions et droits similaires	-50	0	50	0	0
DEPRECIATIONS	-50	0	50	0	0

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	52 788	19 719	-14 812	11 197	68 891
---	---------------	---------------	----------------	---------------	---------------

3.8.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, constructions et agencements utilisés pour l'exploitation des activités de production, de personnalisation et de distribution de la Société. Elles incluent également le matériel nécessaire à cette exploitation, notamment les machines de fabrication ainsi que le matériel informatique, de transport et de bureau.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, sur la durée d'utilité estimée, qui s'inscrit dans les fourchettes suivantes :

Types d'actif immobilisé	Durée (ans)
Constructions	20 - 30
Matériels et outillages	3 - 15
Agencements et installations	2 - 10
Matériels de transport	3 - 5
Matériels informatiques, mobiliers et matériels de bureau	2 - 10

Si certains composants d'une immobilisation ont des durées d'utilité différentes, chaque composant est comptabilisé séparément et fait l'objet d'un plan d'amortissement propre.

La base amortissable est égale au coût historique déduction faite, le cas échéant, d'une estimation de la valeur résiduelle en fin de vie, si celle-ci est significative et mesurable de façon fiable. À chaque clôture, les durées de vie résiduelles et les valeurs résiduelles sont revues et réestimées si nécessaire.

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1er janvier 2024	Acquisitions	Cessions	Tranferts d'activités, reclassement	31 décembre 2024
Terrain	-	-	-	-	-
Construction	5 002	-	-110	-4 288	604
Installation Mat et outillage	66 065	12 936	-8 992	-1 224	68 785
Autres immobilisations Corporelles	13 703	525	-5 322	-642	8 264
Immo Corporelles en cours	5 906	7 873	-2 093	-6 367	5 318
VALEURS BRUTES	90 675	21 334	-16 516	-12 522	82 971

(en milliers d'euros)	1er janvier 2024	Dotations	Reprises	Tranferts d'activités, reclassement	31 décembre 2024
Terrain	0	0	0	-	0,00
Constructions	-978	-502	110	1 249	-121
Installation Mat et outillage	-65 327	-746	6 414	6 407	-53 252
Autres immobilisations Corporelles	-12 164	-930	5 322	703	-7 069
AMORTISSEMENTS	-78 470	-2 177	11 845	8 359	-60 443

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	12 206	19 157	-4 672	-4 162	22 528
---	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

3.8.3 Immobilisations financières

Les participations sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Société, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.

Coût d'entrée des participations

Les participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Le coût d'acquisition des titres comprend leur prix d'achat, y compris les éventuels compléments de prix. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges, retraités fiscalement sur 5 ans.

Test de perte de valeur et dépréciation des participations

La Société apprécie à chaque arrêté s'il existe un indice quelconque qu'un actif a pu perdre notablement de la valeur.

Dans le cadre du test de dépréciation la Société tient compte des perspectives d'évolution des filiales temporairement ou structurellement déficitaires (méthode prospective) ou de la valeur d'entreprise déterminée selon la méthode des cash flows futurs diminuée de l'endettement net (ou augmentée de la liquidité nette) afin de s'assurer du bien-fondé des dépréciations.

Après avoir comparé la valeur d'utilité à la valeur nette comptable, il en résulte des plus-values et des moins-values latentes. Les moins-values latentes font l'objet de dépréciations, sans compensation avec les plus-values latentes.

Les dépréciations sont réversibles.

Les immobilisations financières se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	1er Janvier 2024	Acquisitions	Diminution	Transferts d'activités	31 décembre 2024
Participations	608 847	106 682	-312 134	-38 189	365 206
Créances rattachées à des participations	2 166	10 100	-2 194		10 071
Prêts et Autres immobilisations financières	10 033	853	-8 396		2 490
VALEURS BRUTES	621 045	117 635	-322 724	-38 189	377 767
(en milliers d'euros)	31 décembre 2023	Dotations	Reprises	Transferts d'activités	31 décembre 2024
Participations	-258 526	-12 840	28 287	19 969	-223 109
Créances rattachées à des participations	-				-
Prêts et Autres immobilisations financières	-				-
DEPRECIATIONS	-258 526	-12 840	28 287	19 969	-223 109
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	362 520	104 795	-294 437	-18 221	154 657

- Opération sur les titres IPS France

En date du 31 décembre 2024, dans le cadre des opérations de restructuration du groupe, la société Idemia Identity & Security France SAS a reçu des titres de IDEMIA Public Security France en rémunération de son apport à IPS France. La valeur comptable des titres IPS France s'élève à 89 095 milliers d'euros.

Le 31 décembre 2024, immédiatement après la réception des titres IPS France, la société Idemia Identity & Security France SAS attribue à son actionnaire la société Idemia France l'intégralité des titres IPS France reçus. Cette opération se réalise à la valeur comptable des titres, soit 89 095 milliers d'euros.

- Les acquisitions de titres de participations de l'exercice d'un montant de 106 682 milliers d'euros s'expliquent principalement par l'acquisition des titres suivants :

IPS France	89 095
IDEMIA Identity & Security Canada Inc.	10 446
IDEMIA CZECH SRO	5 529
IDEMIA Finland OY	891
IDEMIA Smart Identity Philippines Inc.	695
IDEMIA Smart Identity Germany GmbH	25
	106 682 Milliers d'euros

- Les cessions de titres de participations de l'exercice d'un montant de 312 134 milliers d'euros portent sur les titres suivants :

IDEMIA Germany GmbH	197 505
IPS France	89 095
IDEMIA Starchip	16 735
ASSIAQA Card SA	4 107
ALEAT SHPK	3 522
IDEMIA Identity & Security UK Ltd	734
Autres	436
	312 134 Milliers d'euros

- Dans le cadre des transferts d'activités, les titres de participations suivants ont fait l'objet d'une cession pour un total de 38 139 milliers d'euros :

IDEMIA Australasia (Pty) Ltd	7 488
IDEMIA Identity & Security Canada Inc.	10 610
OPPSCIENCE	20 091
	38 189 Milliers d'euros

Il est à noter que les cessions des titres de OPPSCIENCE, IDEMIA Identity & Security Canada Inc., IDEMIA Australasia (Pty) Ltd sont intervenues dans le cadre des opérations de restructuration.

- La variation des dépréciations des titres de participations s'explique par une augmentation de 12 840 milliers d'euros et une diminution de 48 256 milliers d'euros détaillée comme suit :

<u>Variation des dépréciations sur titres</u>	Augmentation	Reprise	Diminution (sortie titres)
IDEMIA Identity & Security Canada Inc.	8 323	3 081	5 407
OPPSCIENCE	4 516		14 562
IDEMIA The Netherlands BV		12 529	
IDEMIA Starchip		8 199	
ASSIAQA Card SA		4 107	
CIVI POL Conseil		245	
Morpho Saudi Arabia Ltd.		96	
MORPHO DYS Benin		30	
	12 840	28 287	19 969 Milliers d'euros
		48 256	

Tableau des filiales et des participations

(En milliers d'euros) Entité	% de détention	Valeur brute	Dépré- ciation	Valeur nette	Capital	Réserves et report à nouveau	Chiffre d'affaires	Résultat net	Prêt et avances consentis	Dividendes reçus
Filiales : Plus de 50% du capital détenu										
IDEMIA The Netherlands BV	100%	355 017	-223 099	131 918	5 850	15 388	137 869	10 273		2 000
IDEMIA Morocco SA	100%	979	-	979	428	1 907	448	1 270		-
IDEMIA Egypt LLC	100%	19	-	19	3	-8 208	5 237	-22 028		-
IDEMIA COTE D'IVOIRE SA	100%	15	-	15	15	240	5 153	333		800
IDEMIA Smart Identity Philippines Inc.	100%	695	-	695	732	0	-	-		-
IDEMIA TOGO SASU	100%	10	-10	0	NC	NC	NC	NC		NC
IDEMIA ROAD SAFETY France	99%	0	-	0	NC	NC	NC	NC		NC
IDEMIA CZECH SRO	100%	5 529	-	5 529	8 124	6 637	50 153	99	10 000	-
IDEMIA Finland OY	100%	891	-	891	27	588	2 356	137		-
IDEMIA Smart Identity Germany GmbH	100%	25	-	25	NC	NC	NC	NC		NC
Participation : 10% et 50% du capital détenu*										
EIMASS LLC (JV EAU)	30%	1 928	-	1 928	3 145	3 303	-	454		-
Morpho Saudi Arabia Ltd	46%	96	-	96	128	-250	19	12		-
TOTAUX		365 206	-223 109	142 097	18 452	19 604	201 234	-9 450	10 000	2 800

3.9. RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Résultat de cession	432 593	11 403
Produit de cession fonds de commerce	57 400	
Amortissements dérogatoires	5 534	4 106
Dotations et reprises aux provisions pour risques et charges	7 900	-7 900
Autres éléments exceptionnels	275	-3 069
RESULTAT EXCEPTIONNEL	503 703	4 540

Le résultat de cession de l'année 2024 correspond principalement à la plus-value de cession des titres IDEMIA Germany GmbH qui représente 425 966 milliers d'euros.

Le produit de cession du fonds de commerce correspond à la cession de l'activité IDEMIA Secure Transactions à IDEMIA France.

NOTE 4 – DONNEES LIEES AU FINANCEMENT

4.1. ENDETTEMENT FINANCIER

4.1.1 Endettement financier net

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Découverts auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts	-	247
AUTRES EMPRUNTS & DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT	-	247
Comptes courants (débiteurs)/Créditeurs	-100 684	-152 792
Autres financements court terme	18 403	11 565
Autres emprunts	-	-
Intérêts courus	-	-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	-82 281	-141 227
Valeurs mobilières de placement	-4	-
Disponibilités	-23 778	-14 092
ENDETTEMENT FINANCIER NET /(TRESORERIE NETTE)	-106 063	-155 073

Disponibilités

La trésorerie et ses équivalents sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles et par des placements à court terme dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition.

4.1.2 Echéance des dettes financières

L'analyse par maturité des dettes financières au 31 décembre 2024 est la suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	1 an au plus	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès Etablissements de crédit	-			
Autre financements court terme	18 403	18 403		
Autres emprunts	-	-		
DETTES FINANCIERES	18 403	18 403		

4.2. RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Dividendes perçus	6 668	21 051
Intérêts sur prêts et compte courant	27 695	6 012
Résultat net de change	5 358	-997
Dépréciation nette des titres de participation	15 448	-28 107
Autres dépréciations	-146	79
Autres	-906	-384
RESULTAT FINANCIER	54 116	-2 345

En 2024, les dividendes perçus s'élèvent à 6 668 milliers et se répartissent comme suit :

Entité	En milliers d'euros
IDEMIA The Netherlands BV	2 000
IDEMIA COTE D'IVOIRE SA	800
IDEMIA Australasia (Pty) Ltd	1 297
IDEMIA Identity & Security UK Ltd	297
ALEAT SHPK	2 243
MORPHO DYS Benin	31
TOTAL DIVIDENDES	6 668

En 2024, le poste « dépréciation nette des titres de participation » est une variation positive de 15 448 milliers d'euros, elle s'explique par des dotations à hauteur de 12 840 milliers d'euros et des reprises pour 28 287 milliers d'euros dont le détail figure au paragraphe 3.8.3.

4.3. POLITIQUE DE COUVERTURE

4.3.1. Risques de change

Afin de couvrir l'exposition de change du Groupe sur les activités de Secured Enterprise Transaction et de Government Solutions, une politique de change visant à couvrir une quote-part des revenus futurs en devises dans les principales devises de facturation a été mise en place depuis 2021 par Idemia France SAS, société mère d'IDEMIA Identity & Security France.

NOTE 5 – DONNEES LIEES AUX IMPOTS SUR LE RESULTAT

5.1. INTEGRATION FISCALE

La Société a opté en faveur du régime d'intégration fiscale. La Société est intégrée dans le groupe d'intégration fiscale depuis le 1er janvier 2018, dont la société IDEMIA Group SAS est la tête de groupe.

Les déficits de la Société comme si elle était imposée séparément s'élèvent à 59 160 973 milliers d'euros au 31 décembre 2024. Ils sont composés exclusivement de déficits nés pendant la période d'intégration fiscale et conservés par la société tête de Groupe en cas de sortie de cette intégration fiscale.

Des crédits d'impôt ont été constatés sur la période pour un montant de 7 781 milliers d'euros et correspondent au crédit d'impôt recherche (CIR).

5.2. VENTILATION DE L'IMPOT

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	34 571	-4 627	29 944
Résultat exceptionnel	503 702	-7 450	496 253
Participation des salariés	-388		-388
RESULTAT COMPTABLE	537 885	-12 077	525 809

5.3. ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(en milliers d'euros)	Base	Impôt
Provisions réglementées (amortissements dérogatoires)	-70	-18
TOTAL ACCROISSEMENTS	-70	-18
Charges non déductibles temporairement	37 620	9 405
TOTAL ALLEGEMENTS	37 620	9 405
Déficits reportables	59 161	14 790
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	96 711	24 212

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour estimer la dette future d'impôt est de 25%.

NOTE 6 – CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	1er Janvier 2024	Affectation Résultat	Autres mouvements	Résultat 2024	31 décembre 2024
Capital social	517 242		-470 220		47 022
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-		221 394		221 394
Réserve légale	17 299	855	-13 453		4 702
Report à nouveau	17 782	16 254	-34 036		-
Résultat de l'exercice	17 110	-17 110		525 809	525 809
Acompte sur dividendes			-416 252		-416 252
SITUATION NETTE	569 433	-	-712 567	525 809	382 675
Subventions d'investissement	111		-111		-
Provisions réglementées	5 604		-5 534		70
CAPITAUX PROPRES	575 148	-	-718 212	525 809	382 745

Le 27 mars 2024, le bénéfice de l'année 2023 d'un montant de 17 109 670 euros a été affecté à la réserve légale à hauteur de 855 484 euros et au compte de report à nouveau pour 16 254 186 euros.

Le 26 juin 2024, le capital social a fait l'objet d'une réduction non motivée par des pertes d'un montant de 470 220 410 euros. L'opération se réalise par voie diminution de la valeur nominale des actions laquelle sera réduite de 11 euros à 1 euro par action. La réduction de 470 220 410 euros et en totalité portée au compte « Prime d'émission ».

Par décision du 16 juillet 2024, la réserve légale est réduite d'un montant de 13 452 661 euros pour être ramenée à 4 702 205 euros, correspondant à 10% du capital de la Société, le montant de ladite réduction, soit 13 452 661 euros est porté en totalité au compte « Autres réserves ».

Par décision du 27 novembre 2024, un montant de 13 452 661 euros est distribué, ce montant est prélevé en totalité sur le compte « Autres réserves » dont le solde passe à 0 euros. En outre, il est décidé de distribuer un montant de 159 730 859 euros, ce montant est prélevé en totalité sur le compte « Prime d'émission ».

Par décision du 27 novembre 2024, la Société décide de distribuer un montant de 450 287 928 euros correspondant à :

- un acompte sur dividendes de 416 252 206 euros correspondant au bénéfice constaté dans les comptes intermédiaires arrêtés au 30 septembre 2024,
- un prélèvement sur le report à nouveau de 34 035 722 euros

Le 07 avril 2025, avec effet rétroactif au 31 décembre 2024, il a été décidé d'attribution à titre gratuit des actions IPS France à Idemia France, cette opération se traduit juridiquement par une distribution de dividendes en nature à hauteur de la valeur comptable des titres d'IPS France. Ainsi, le montant de la prime d'émission est diminué à hauteur de la valeur nette comptable des titres IPS France, soit 89 095 362 euros.

Le capital social de la Société se compose de 47 022 041 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euros.

Les provisions règlementées correspondent à des amortissements dérogatoires.

NOTE 7 – PARTIES LIEES

7.1. OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

L'ensemble des transactions pratiquées par la Société sont conclues à des conditions normales de marché.

7.2. TRANSACTIONS AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées par la Société au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction au titre de leurs fonctions se détaille comme suit :

- Aux membres des organes de direction Néant
- Aux administrateurs au titre des jetons de présence Néant

NOTE 8 – ENGAGEMENTS HORS-BILAN

8.1. ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Néant.

8.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31-déc 2024	1 an au plus	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions et garanties bancaires sur marchés	90 212	32 281	49 169	8 762
Autres cautions et garanties	260	0	260	0
Cautions et garanties bancaires sur marchés pour compte de filiales	5 004	3 269	665	1 069
Autres cautions et garanties pour comptes de filiales	72	0	64	8
TOTAL CAUTIONS ET ENGAGEMENTS DONNES	95 548	35 550	50 158	9 840
Créances clients couvertes par lettres de crédit irrévocables et confirmées	8 265	8 265	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS RECIPROQUES	8 265	8 265	0	0

NOTE 9 – AUTRES INFORMATIONS

9.1. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 498 500 milliers d'euros hors taxes sur la période.

9.2. ENTITE CONSOLIDANTE

Les comptes de la Société sont intégrés dans le périmètre de consolidation de la société IDEMIA Group SAS, dont le siège social est situé au 2 Place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie.

NOTE 10 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement particulier n'est à signaler.

(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 18 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le dix-huit juin,

LA SOUSSIGNEE :

IDEMIA France, société par actions simplifiée au capital de 42.959.506,60 euros ayant son siège social au 2 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 340 709 534, dûment représentée par Philippe Oliva, Président,

APRES AVOIR EXPOSE :

- 1) qu'elle est la seule associée (l'« **Associé Unique** ») de la Société dont le capital est divisé en 47.022.041 actions intégralement détenues par l'Associé Unique,
- 2) que le Commissaire aux comptes a été dûment informé des présentes décisions.

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :

- du bilan, du compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- rapport de gestion du Président,
- du rapport du Commissaire aux comptes.

A STATUE SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- [...]
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- [...]
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

ET EN CONSEQUENCE, A PRIS LES DECISIONS QUI SUIVENT :

[...]

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 525.808.634 euros, comme suit :

D'une part, à la distribution de dividendes :

- Montant distribué à l'Associé Unique à titre de dividendes : 450.287.928 euros

D'autre part, au compte de réserves disponibles :

- Montant affecté au compte de réserves disponibles : 75.520.706 euros

-
- Montant du compte de réserves disponibles après affectation : 75.520.706 euros

Le dividende unitaire est donc de 9,57 euros.

Il est rappelé qu'aux termes d'une décision du Président en date du 27 novembre 2024, il a déjà été versé un acompte de 450.287.928 euros.

Cet acompte étant égal au montant du dividende global, il n'y a lieu à aucun nouveau versement.

L'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué par la Société au titre des trois derniers exercices.

[...]

SIXIEME DECISION
Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue de l'accomplissement des éventuelles formalités, ainsi qu'au Président de la Société à l'effet d'effectuer toutes les formalités prévues par la loi.

Le présent acte qui constate les décisions de l'Associé Unique a été signé par l'Associé Unique et sera consigné sur le registre des délibérations des associés tenu au siège social.



Certifié conforme à l'original par :

Renaud MORIN MADRIOTTI, Président